



Thiers Dore  
et Montagne  
L'INTERCO

# Projet Pédagogique

---

Accueil de loisirs d'AUBUSSON des 3-12 ans



**Plan Mercredi 2023/2024**

Maison du Lac 63120 Aubusson d'Auvergne

04.73.513.59.90 / 06.27.83.34.31 [ampradel@cctdm.fr](mailto:ampradel@cctdm.fr) ou [alshaubusson@cctdm.fr](mailto:alshaubusson@cctdm.fr)

## I Présentation de l'Accueil de Loisirs

Depuis le 1er janvier 2017, le territoire de l'ancienne CCPC fait parti de la communauté de communes Thiers Dore Montagne.

### a. La Communauté de Communes Thiers Dore Montagne

Thiers Dore et Montagne est une communauté de communes française, située dans le département du Puy-de-Dôme en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Représentant la partie nord du parc naturel régional Livradois-Foréz, les deux plus grandes villes de L'intercommunalité son Thiers et Courpière.

Elle est composée des 30 communes.

La communauté de communes est gérée par un conseil communautaire composé de 58 membres représentant chacune des Communes membres.

Tony Bernard est élu président de l'intercommunalité le 18 janvier 2017 puis réélu en 2020.

Les compétences Petite enfance, enfance sont exercées par TDM.

### b. Le projet Educatif de Territoire (PEDT)

Le PEDT est rédigé par Thiers Dore et Montagne. La volonté des élus est de permettre à tous les enfants du territoire d'accéder à une offre de loisirs de qualité et équitable.

Les activités proposées aux enfants sont diverses comme la découverte d'activités environnementales, un accès culturel et artistique mais également sportif....

### c. L'Accueil de Loisirs des 3- 12 ans

L'accueil de Loisirs des 3-12 ans est basé à la Maison du lac d'Aubusson d'Auvergne, Route de La Prade 63120 Aubusson d'Auvergne.

Pendant les mercredis, les enfants sont répartis trois groupes sont selon le nombre d'enfant fréquentant l'ALSH.

#### Période d'ouverture

L'accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année sauf jours fériés.

Une navette est mise en place (matin et soir) entre Courpière et Aubusson : départ entre 8h00 et 8h15 et le retour entre 17h20 à 17h30 à Courpière place de la Mairie.

Un accueil est proposé aux parents à Aubusson de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h à 18h30 à Aubusson.

Ouverture de 7h30 à 18h30 ; avec des arrivées échelonnées de 7h30 à 8h30 et des départs échelonnés de 17h à 18h30 à Aubusson. Possibilité d'inscrire les enfants en demi-journée : matin + repas (7h30/13h30) ou repas + après-midi (11h30/18h30) ou sans repas et en journée. Une dérogation peut être donnée à la famille, en accord avec la direction, pour que les enfants ne mangent pas à l'ALSH (premier essai pour des petits, problème alimentaire...)

#### Les inscriptions

Les parents doivent remplir pour chaque enfant, un dossier d'inscription complet.

Ce dossier comprend une fiche de renseignements, une fiche sanitaire et une fiche d'autorisation diverse.

Les parents doivent également nous fournir une attestation d'assurance extrascolaire ainsi que la photocopie des vaccins de ou des enfants à jour.

Pour les inscriptions, les parents peuvent préinscrire par mail, par téléphone ou par fiche d'inscription mais il faut une confirmation écrite par la direction pour que l'inscription soit bien prise en compte.

Les parents sont libres d'inscrire leurs enfants à la journée, à la demi-journée, à la semaine, avec ou sans repas. La priorité n'est pas donnée aux enfants qui s'inscrivent uniquement sur les sorties, une inscription avant la sortie est demandée.

Pour les sorties ou activités spécifiques, priorité aux enfants inscrits 4 ou 5 jours par semaine.

#### □ Les locaux

Les enfants passent la journée à la maison du lac d'Aubusson. Le bâtiment a été réhabilité en 2011.

Les locaux pour l'accueil de loisirs ont été aménagés et mis à disposition pour un usage exclusif.

Pour les enfants de moins de 6 ans, une salle d'activité, une salle de jeux, une salle de sieste et des toilettes adaptés.

Pour les enfants de plus de 6 ans, deux salles d'activités et des toilettes et pour les 8 ans 12ans, une salle (jaune) pour les activités, des toilettes garçons et filles et une grande salle (orange).

L'accueil de loisirs dispose également d'un coin infirmerie, d'un bureau et de quatre réserves donc un garage.

Les enfants disposent d'une cour fermée attenante au bâtiment et ils peuvent profiter de toutes les possibilités qu'offrent le site du lac (bois, pelouses, baignage...).

Le matin et le soir il y a un accueil à Aubusson dans la grande salle côté passerelle. Un transport gratuit est mis en place le matin et le soir pour les familles, place de la Mairie à Courpière.

Les enfants prennent leur repas dans une salle communale appelée « La Baraque » qui se situe dans le bourg d'Aubusson d'Auvergne à 10 -15 minutes de marche. Les enfants utilisent peu la route, des sentiers ont été aménagés pour eux.

#### [Modalité d'Accueil pour les personnes en situation de handicap.](#)

Les locaux ont été réhabilités avec les normes en vigueur pour les personnes en situation de handicap.

Les locaux comprennent :

- Des toilettes adaptées.
- Les portes sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Une passerelle est disponible pour avoir accès à l'étage supérieur.
- Des places handicapées sont prévues à l'entrée du bâtiment.

#### □ Le public

Les enfants âgés de 3 à 12 ans sont accueillis, quelles que soient leurs origines, leurs convictions religieuses, leurs sexes, leurs capacités physiques ou morales.

L'accueil de loisirs accueille essentiellement des enfants de la Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne mais aussi des enfants en vacances sur le territoire et d'autres communes.

#### Passage des enfants des ALSH aux espaces jeunes.

L'ALSH accueille les enfants dès leur plus jeune âge (3 ans révolu et scolarisé) jusqu'en 6<sup>ème</sup>.

Ces enfants ont la possibilité de passer sur les espaces jeunes à leur rentrée en 6<sup>ème</sup> seulement, les deux mois d'été précédent la rentrée peuvent être le moment de passation.

En aucun cas un élève en CM2 en milieu d'année ne passera sur les espaces jeunes.

L'année de la 6<sup>ème</sup> est une année transitoire si un enfant ne se sent pas encore prêt il peut rester encore sur l'ALSH (jusqu'à ses 12 ans) et sinon peut aller direct en espace jeune.

Attention si l'enfant prend la décision à un moment donné de passer sur l'espace jeune après il s'engage à y rester, ce n'est pas à la carte. Le choix ne se fait pas selon l'activité ou la sortie.

## □ Les repas

Les repas concernant les mercredis seront confectionnés et livrés en liaison chaude par un prestataire.

## □ Les séjours

L'ALSH pourra proposer des séjours aux enfants sur la période plutôt estivale.

## □ Les tarifs

Ils sont établis en fonction du quotient familial des familles et des formules de fréquentation choisie (forfait 4 jours ou 5 jours). Ils sont votés par le conseil communautaire.

Les familles autorisent la direction à vérifier, sur le site de la CAF, le quotient familial pour que la facture soit juste.

Il y a deux tarifs : le premier pour les enfants de la CCTDM et le second pour ceux extérieur au territoire.  
Grille des tarifs (cf. décision de Président jointe)

## □ Matériel personnel (vêtements ou objets)

L'enfant reste seul responsable de ses affaires. L'ALSH ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de dégradation, de vol ou de perte.

Il est conseillé aux familles de prévoir des tenues adaptées aux activités.

## □ Le sac à fournir pour les enfants

L'ALSH demande aux familles de fournir dans un sac à dos :

- Une gourde avec le prénom de l'enfant
- Des vêtements adaptés à la saison (casquette, k-way, manteau...)
- Un change surtout chez les – de 6 ans ou en cas d'activités spéciales (peinture dehors...)
- Pour l'été : le maillot de bain, une serviette, crème solaire, casquette
- Des baskets pour les activités sportives ou lors des sorties

## □ L'équipe

L'équipe est constituée d'une directrice, une animatrice référente (BAFD), d'animateurs permanents de la CCTDM, d'animateurs en contrat horaire et d'animateurs vacataires embauchés en CEE (Contrat d'Engagement Éducatif), le nombre dépend des périodes. Un agent (ou deux agents) s'occupe de l'entretien des locaux et du service du temps de midi.

La directrice gère les inscriptions (en respectant le taux d'encadrement) et la facturation.

## **L'organigramme de la communauté de commune Thiers Dore et Montagne.**

Voir Annexe

## Une journée type :

7h30/8h30 : Accueil échelonné à Aubusson.

8h10/8h20 : Transport Aubusson Courpière.

8h45/9h15 : Collation (fruits, laitage).

9h15/10h : Temps libre.

10h/11h30 : Activités.

11h30/12h : Départ pour la Baraque.

12h/13h30 : Repas.

13h30/15h : Temps calme ou sieste pour les petits.

15h/16h30 : Activités.

16h30/16h45 : Goûter.

17h/17h30 : Transport Aubusson Courpière.

17h/18h30 : Départ échelonné à Aubusson.

## II Le projet éducatif.

Ses objectifs éducatifs :

- Améliorer la qualité de l'accueil et l'accès aux loisirs pour les familles.
- Améliorer la qualité des interventions éducatives.
- Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant et du jeune.

## III Intentions de l'équipe de direction.

Permettre aux enfants de prendre plaisir à leur journée d'accueil en toute sécurité avec une équipe responsable, dynamique et innovante.

Être à l'écoute et être disponible pour les familles.

Être à l'écoute et être disponible pour l'équipe d'animation, favoriser la communication entre les animateurs et la direction et l'entre-aide

## IV Projet.

### a. Finalités

Les grandes valeurs de l'accueil de loisirs sont :

- Vivre ensemble.
- Le Respect.
- La Solidarité.
- La Liberté de penser et d'expression.

L'enfant doit percevoir l'ALSH comme un lieu ludique, un espace de jeu ou la mise en place (espace, matériel, règles) doit favoriser l'initiative, doit être stimulante.

### b. Objectifs généraux.

# 1) ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SA CONSTRUCTION PERSONNELLE

## Objectifs intermédiaires

### 1. Respecter le rythme des enfants.

#### Objectif opérationnel.

Chaque enfant à la possibilité de se reposer dès qu'il le souhaite.

#### Moyens.

##### Groupe des 3-5 ans

Établir une journée bien structurée, rituel des horaires, pour faciliter les repères des enfants ; temps d'accueil, collation, activités, temps calme, repas, sieste, activités, goûter et départ. Les activités sont proposées aux enfants sans obligation de participer.

Un coin lecture a été aménagé pour que chaque enfant puisse se reposer quand il le souhaite.

##### Groupe des 6-8 ans

Respecter la journée type, prévoir deux temps calmes différents ; un dans l'obscurité avec des couvertures au sol, des livres, écouter des contes audio et un temps avec des coloriages, des jeux de société...

Les enfants ont la possibilité de s'allonger à l'infirmerie à côté du bureau.

Privilégier les activités manuelles le matin et des jeux plus physiques l'après-midi mais cela peut dépendre de leur envie et du nombre d'enfant et de la météo.

S'adapter à la fatigue des enfants.

##### Groupe des 8-12 ans

Aménager le rythme des activités quotidiennes (en fonction de la météo et de la période), le matin, favoriser les activités physiques et l'après-midi : activités manuelles

Prévoir des temps libres afin de favoriser l'autonomie, développer l'homogénéité du groupe en donnant accès aux livres, jeux de cartes, écoute de musique douce, histoire contée, relaxation, Légo technique, scoubidou et puzzle 3D et livre 3D.

Le temps calme peut se faire sous les arbres à côté de l'ALSH avec des couvertures, des livres.



### 2. Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants.

#### Objectif opérationnel.

Chaque jour, chaque enfant pratiquera les activités en toute sécurité.

#### Moyens.

##### Groupe des 3-5 ans.

Mettre en place des activités adaptées à l'âge des enfants.

Temps de repos adapté ; la salle de sieste doit être dans l'obscurité avec un lit pour chaque enfant.

Les doudous sont accueillis pour ce moment de repos.

Le mobilier (tables, chaises, toilettes), les jeux sont adaptés aux enfants.

Les règles de vie sont établies pour apprendre à vivre en société (respect, partage).



Les animateurs doivent être formés ou avec un peu d'expérience pour faire face aux problèmes rencontrés (pleurs, problème de propreté).

Faire attention à la météo, compter régulièrement les enfants.

### Groupe des 6-8 ans

Être à l'écoute des enfants. Prendre le temps de soigner les petits bobos.

Veiller aux conflits, désaccords entre enfants / enfants, entre enfants / adultes

L'animateur doit être vigilant sur l'utilisation de certains outils ; cutter, pistolet à colle.

L'animateur doit mettre en place des périmètres de sécurité pour les jeux extérieurs et il doit toujours être présent.

### Groupe des 8-12 ans.

Respecter les différentes règles de vie de l'accueil de loisirs. Respecter la personnalité et l'affectif de chaque enfant qui constitue le groupe.

Adapter les activités pour permettre à chacun de s'ouvrir et de trouver sa place au sein du groupe.

L'aider à gérer ses affaires afin qu'il y ait le moins d'oubli et de perte.

### Pour tous les groupes.

Lors de sorties sur le site, inscrire sur le cahier de sortie le lieu précis de la destination, l'heure prévue de retour, le nombre d'enfants concernés et les animateurs.

Toujours porter des gilets jaunes ou oranges en extérieurs lors des sorties (baignade, jeux...)

Toujours connaître le nombre exact d'enfant dans son groupe.

Mettre les enfants à l'ombre lors des activités extérieurs par temps chaud.

Les enfants doivent avoir une gourde avec leur prénom dessus, casquette, ou K-way suivant le temps

Prendre les trousse à pharmacie.

Toujours avoir un talkie-walkie par groupe.



## 2) FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA SOCIALISATION DE L'ENFANT

### Objectifs intermédiaires.

#### 1. Responsabiliser l'enfant.

#### Objectif opérationnel

Chaque jour, les enfants participeront au rangement des salles ou du respect du matériel et des jeux.

#### Moyens

#### Groupe des 3-5 ans

Faire participer les enfants aux tâches quotidiennes ; mise en place du goûter, rangement des jeux, de la salle, descendre et monter les chaises.

L'animateur doit être attentif, surveiller sans faire à leur place.

L'enfant peut être meneur de jeu, et le responsabilisé envers les plus petits (un enfant plus âgé donne la main à un plus petit pour monter à la cantine).

Chaque objet à sa place donc plus facile pour l'enfant de ranger (rangement adapté)

Mise en place d'un rituel pour le rangement (petite chanson)

Un poste de musique est à disposition dans la salle du dodo avec de la musique douce.

#### Groupe des 6-8 ans

Donner des tâches aux enfants en leur expliquant bien où se range le matériel.

Faire une affiche avec les règles, faire des affiches pour les boîtes de rangement (photo des jeux)



Leur donner le rôle de maître d'un jeu.  
Mise en place de puzzle en autonomie  
Favoriser l'entraide.  
Laisse le temps aux enfants de faire par eux-mêmes.

### Groupe des 8-12 ans

Activités en commun pour que chacun se responsabilise dans le groupe.  
Roulement entre les enfants pour le rangement.  
Avoir des règles d'hygiène.  
Intégrer tout le monde dans le groupe et être solidaire.

## **2. Développer le vivre ensemble.**

### Objectif opérationnel.

Dès qu'il est présent, chaque enfant s'engage à respecter les règles de vie.

### Moyens

#### Groupe des 3-5 ans.

Mise en place des règles de vie (image) et les rappeler quotidiennement ou dès que nécessaire.  
Respect pendant la sieste pour ceux qui ne dorment pas.  
Apprendre à s'écouter, écouter les consignes.  
Apprendre à être patient.  
Respecter les différences culturelles, physiques.  
Développer l'entraide entre eux.  
Proposer des activités collectives (jeux coopératives)  
Respecter les animateurs

#### Groupe des 6-8 ans.

Créer les règles de vie avec les enfants et les afficher à la vue de tous.  
Respecter les règles, les rappeler régulièrement.  
Respecter les autres.  
S'entraider  
Respecter les lieux, le matériel.  
Respecter les animateurs

#### Groupe des 8 -12 ans.

Participer aux différentes tâches quotidiennes (laver les tables, ranger, passer le balai...)  
Faire en sorte que chacun se rapproche, aille vers les autres pour jouer, discuter de façon à éviter l'exclusion.  
Mise en place de règles de vie au travers d'une discussions le matin entre tous. (Enfants et animateur).  
Respecter les autres.  
S'entraider  
Respecter les animateurs  
Etablir des mêmes règles entre animateurs pour ne pas désorienter les enfants



## **3. Contribuer à la formation du citoyen.**

### Objectif opérationnel.

Durant l'année, chaque enfant pourra prendre conscience du monde qui l'entoure : respect de la nature, les lieux



## Moyens

### Groupe des 3-5 ans

Intervention de la catiche sur différentes animations sur la base de loisirs d'Aubusson (Ramassage de champignon...)

Avoir une tenue adaptée (botte, pantalon, tee-shirt à manche longue)

Mise en place de jeux

Intervention pêche.

### Groupe des 6-8 ans.

Intervention de la catiche sur différentes animations sur la base de loisirs d'Aubusson (ramassage de champignon...)

Fournir du matériel adapté aux enfants pour le ramassage.

Apprendre à trier correctement à l'ALSH

Respecter la faune et la flore : balade en forêt

Observer les animaux dans leur milieu naturel

Continuer le jardin partager voir l'agrandir.



### Groupe des 8 -12 ans.

Intervention de la catiche sur différentes animations sur la base de loisirs d'Aubusson (compostage et ramassage de champignon).

Apprendre à trier correctement à l'ALSH.

Respecter la faune et la flore : balade en forêt.

Observer les animaux dans leur milieu naturel.

Les problèmes actuels sur l'environnement peuvent être abordés afin de sensibiliser mais aussi rendre responsable les enfants de la préservation de l'environnement naturel grâce à des actions quotidiennes.

## 4. Respecter les lieux qui nous accueillent ou les intervenants qui viennent

Rappel des consignes dans le bus.

Être polie, (bonjour, s'il te plaît, merci.....).

Penser à prendre des sacs poubelle lors des pique-nique ou sortie.

Rappel des consignes et des règles de sécurité avant le départ lors des sorties.

## 3) DEVELOPPER LES RELATIONS INTERGENERATIONNELLES ET INERSERVICE.

### Objectif opérationnel.

Durant l'année, l'enfant pourra rencontrer différentes générations et publiques

## Moyens

### Groupe des 3-5 ans

Rencontre avec d'autres petits des autres ALSH

Adapter cette rencontre, et l'activité aux tout petits.

### Groupe des 6-8 ans.

Rencontre avec les EPAD.

Après-midi échange avec des activités (jeux) et goûter.



Groupe des 8 -12 ans.

Rencontre avec les ados

Plutôt en demi-journée et sur Aubusson

#### 4) DEVELOPPER LA CREATIVITE ET L'EXPRESSION

Objectifs intermédiaires.

##### 1. Être libre de s'exprimer.

Objectif opérationnel.

Durant l'année, l'enfant pourra développer sa créativité et sa liberté de pensée à travers différents moyens.

Moyens

Groupe des 3-5 ans

L'animateur doit laisser les enfants s'exprimer même si le résultat n'est pas celui attendu !

Mettre en place des activités manuelles avec du matériel adapté à leur âge.

Laisser plus d'autonomie dans les activités (découpage)

Bilan de la journée le soir au regroupement.

Groupe des 6-8 ans.

Laisser libre cours à leur imagination.

Mise en place d'une boîte à idée (déjà en place).

Être à l'écoute des enfants un bilan de la journée est fait au moment du goûter.

Limiter les modèles

Groupe des 8 -12 ans.

Favoriser les initiatives personnelles en les intégrant dans le contenu des activités.

Motiver l'enfant à la participation des activités avec un contexte, une histoire...

Aborder les sentiments à travers les expressions : jeu de rôle, de sculpture, mime...

Rentrer dans la peau d'un personnage.

Créer l'ambiance.

Bilan du soir, temps d'écoute du matin et discussions toute au long de la journée.



##### 2. Découvrir de nouvelles activités

Objectif opérationnel

Chaque enfant présent découvrira et utilisera une nouvelle technique de fabrication et différents matériels.

Moyens

Groupe des 3-5 ans

Proposer de nouvelles activités grâce à du matériel adapté à l'enfant et à ses capacités individuelles.

Laisser le choix des couleurs et matériaux à l'enfant pour que sa création ressemble à ses attentes et qu'il se projette déjà dans son monde imaginaire.

Groupe des 6-8 ans.

L'animateur doit préparer ses activités.

Mise à disposition de matériaux variés et nouveaux en fonction des activités.

Proposer des activités issues de nouvelles techniques.

### Groupe des 8 -12 ans.

Utilisation de matériaux nouveaux.

Forum de discussion.

Jeux de présentation.

Nouvelle pratique.

## 5) PERMETTRE A L'ENFANT LA PRATIQUE DE DIFFERENTS JEUX ET JEUX SPORTIFS

### Objectifs intermédiaires.

#### 1. Découvrir des jeux et jeux sportif.

##### Objectif opérationnel

Durant l'année, chaque enfant aura eu la possibilité de tester des différents jeux (coopératifs, adresse, jeux de sociétés, d'ambiance et jeux sportifs).

##### Moyens

##### Groupe des 3-5 ans

Intervention d'animateur sportif spécialisé avec du matériel adapté

Proposer différents jeux sportifs

Utilisation du nouveau matériels sportif (module, poney cycle, parcours sensoriel...)

##### Groupe des 6-8 ans.

Organiser des journées sportives ou des grands jeux

Travailler avec des intervenants sportifs

Découvrir leur différents sens à travers de jeux

##### Groupe des 8 -12 ans

Pratiquer différents sports : athlétisme, VTT, tir à l'arc, sarbacane, disque golf...

Refaire le même jeu plusieurs fois pour bien assimilé les règles des jeux et les stratégies (quand cela est possible)

Proposer différents types de jeux.

#### 2. Développer l'estime et la confiance en soi.

##### Objectif opérationnel

Chaque animateur doit observer l'attitude de l'enfant, être vigilant, rassurant et motivera si nécessaire.

##### Moyens.

##### Groupe des 3-5 ans.

Laisser la possibilité à l'enfant, en fonction de son rythme, de sa personnalité, d'apprendre à jouer aux différents jeux.

En ayant des sports adaptés à l'âge des enfants et en le faisant participer en le valorisant.

Proposer une autre manière de jouer à un enfant timide.

Faire attention aux choix des équipes et du matériel



### Groupe des 6-8 ans

Même en cas d'échec ne pas dévaloriser l'enfant  
Adapter les activités aux capacités des enfants  
S'assurer qu'un enfant n'est pas mis de côté par les autres.

### Groupe des 8 -12 ans

Mettre en place des jeux permettant à chacun de se sentir intégrer au groupe et permettant de d'apprendre personnellement.  
Être à l'écoute de tous, éviter les moqueries.

### Pour les animateurs

Faire attention aux gestes envers les enfants  
Ne pas avoir trop de contact physique envers eux

## **3. Connaître ses capacités physiques.**

### Objectif opérationnel

Chaque animateur proposera des activités physiques adaptées aux enfants.

### Moyens

#### Groupe des 3-5 ans.

Il est difficile pour l'enfant, à cet âge de connaître ses capacités.  
Adapter l'activité en fonction de l'âge, de la morphologie et de la rapidité de l'enfant  
Avoir une tenue adaptée (basket et tenu adaptée)

#### Groupe des 6-8 ans.

Faire attention aux conditions climatiques  
Faire attention aux différences entre enfants et s'adapter  
Expliquer de façon simple pour que les enfants puissent comprendre (schéma sur un tableau)  
Avoir une tenue adaptée (basket et tenu adaptée)

#### Groupe des 8 -12 ans.

Permettre aux enfants de découvrir son corps à travers des activités autant ludiques qu'éducatives.  
Respecter l'enfant en l'intégrant au maximum dans le groupe et le jeu.  
Varier les jeux.  
Avoir une tenue adaptée selon les jeux ainsi que des baskets

## **6) DEVELOPPER L'IMAGINAIRE**

### Objectifs intermédiaires

#### **1. Faire découvrir un monde imaginaire.**

### Objectif opérationnel.

Durant l'année, l'enfant pourra être transport dans un monde imaginaire selon le thème abordé.

### Moyens

### Groupe des 3-5 ans.

Raconter des histoires, les faire participer à la création de décors.  
Au travers différentes activités.

### Groupe des 6-8ans

Écoute d'histoire audio.  
Adapter le décor à l'imaginaire demandé  
Lire des livres

### Groupe des 8-12 ans.

Proposer des livres  
Créer des décorations  
Histoire.



## **2. Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité.**

### Objectif opérationnel.

Durant l'année, l'enfant pourra découvrir des lieux différents.

### Moyens

#### Groupe des 3-5 ans.

Décor de la salle  
Mettre en place des jeux de piste, d'énigmes, de la musique, des histoires, coloriages...  
Balade à thème.  
Faire différentes sorties

#### Groupe des 6-8 ans.

Varié les activités  
Mise en place de petits jeux et de grands jeux pour attirer la curiosité des enfants.  
Coloriage, conte audio  
Balade à thème.  
Faire différentes sorties

#### Groupe des 8-12 ans.

Création d'histoire  
Coloriage et conte audio  
Mise en place de petits jeux et de grands jeux.  
Mise en place de différents décors.  
Faire différentes sorties

## **7) SENSIBILISER LES ENFANTS A LA DIVERSITE DE LEUR TERRITOIRE.**

### Objectifs intermédiaires

#### **1. Faire découvrir son territoire.**

### Objectif opérationnel.

Durant l'année, l'enfant pourra découvrir son territoire, sa région à travers divers activités pour qu'ils apprennent à mieux le connaître.

### Moyens

#### Groupe des 3-5 ans.

Découverte de carte ou visite du territoire  
Découvrir différents lieux à travers les métiers.  
Prise de photo

#### Groupe des 6-8 ans.

Lecture de livres  
Découvrir différents lieux à visiter à travers les métiers.  
Découverte de carte ou lieux du territoire.  
A travers de tableau peint par les enfants



#### Groupe des 8-12 ans.

Lecture de livres  
Découvrir différents lieux à visiter à travers les métiers.  
Découverte de carte ou lieux du territoire  
A travers de tableau peint par les enfants

## 2. Faire découvrir des métiers du territoire.

### Objectif opérationnel.

Durant l'année, l'enfant pourra découvrir plusieurs métiers du territoire.

### Moyens

#### Groupe des 3-5 ans.

Rencontre avec les acteurs du territoire.  
Découvrir le savoir-faire et participer à la confection.  
Découvert de la cuisine (nouvelle saveur).  
Découverte du métier de la terre

#### Groupe 6-8 ans

Proposer des activités en relation avec les visites.  
Découverte des langues, des danses....  
Mise en place de jeux traditionnels  
Découverte du territoire à travers des histoires, légendes.  
Découvrir le patrimoine et les lieux à visiter  
Découverte du métier de la terre

#### Groupe 8-12 ans

Mise en place de jeux traditionnels  
Découverte du territoire à travers des histoires, légendes.  
Découvrir le patrimoine et les lieux à visiter  
Faire des affiches, montrer des images, des photos  
Découverte la gastronomie à travers la cuisine (nouvelle saveur),  
Proposer des activités en relation avec les visites.  
Découverte du métier de la terre





## V Le rôle de chacun

### 1) Le directeur.

Le directeur est avant tout responsable de la sécurité morale et physique des enfants. Il gère un projet pédagogique dans son ensemble :

- Élaboration
- Mise en œuvre
- Suivi
- Évaluations

Il gère le budget, le quotidien, l'économat de l'accueil et respecte les procédures administratives.

Il est le lien entre les familles, les enfants et l'équipe.

Il transmet les informations entre les différents intervenants. Des affichages, des mots et des mails sont prévus pour faire passer les informations aux familles.

Il s'occupe de la formation et du suivi des stagiaires.

Il seconde son équipe en cas de besoin.

Il a une obligation de signaler toute suspicion de maltraitance ou d'enfants en danger.

Il a une obligation de discrétion correspondant à toutes les informations relatives aux familles.

### 2) Le rôle de l'assistant sanitaire.

Les animateurs permanents de la structure sont tous titulaires du PSC-1, avec un recyclage tous les deux ans. Cécile ROUAULT est l'assistante sanitaire de l'ALSH d'Aubusson. Elle vérifie les trousse de secours et les prépare avant chaque vacance. Elle gère la réserve et prépare la liste de produit qui manque. Les commandes sont prévues en janvier, mars, mai et septembre.

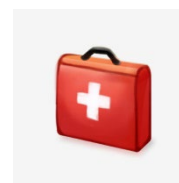
Chaque lundi matin, le directeur s'informe à l'aide des dossiers (des fiches sanitaires des enfants) des problèmes de santé des enfants présents sur la semaine et en réfère à l'équipe d'animation. Il contacte les parents en cas de besoin et transmet à la cantine les allergies alimentaires.

Les animateurs soignent les enfants. Ils tiennent un registre d'infirmerie (cahier) qui se trouve au bureau du directeur et en sortie, ils remplissent un petit carnet de soins figurant dans les trousse de pharmacie.

Une trousse par groupe est disponible.

Une salle avec un coin lit et pharmacie fixe est installée à l'accueil de loisirs.

Sur présentation d'une ordonnance un traitement peut être donné à l'enfant.



### 3) Les animateurs

**Leurs missions :**

**Mise en œuvre du projet pédagogique dans le respect de la réglementation de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).**

- **Leur rôle :**

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Donner des règles de sécurité dans tous les lieux côtoyés par les enfants (Accueil de loisirs, cantine, bus...), remplir le cahier de sortie lors de tout déplacement en dehors de l'accueil.
- Être disponible et à l'écoute des enfants et des familles : l'animateur doit être là pour l'ensemble du groupe sans montrer ses préférences.
- Prend en compte les besoins et les envies des enfants.
- Rassurer les enfants.
- Intervenir en cas de bagarres, de conflits.
- Aider les enfants en difficultés.



- Faire preuve de discrétion
- Respecter la confidentialité
- Soigner les « petits bobos », remplir le cahier d'infirmier

- **Travailler en équipe :**

- Rechercher des activités.
- Participer activement aux réunions d'équipe (préparation et bilan).
- Communiquer avec son binôme, les autres animateurs de l'équipe et la direction.
- S'entraider.
- Prendre des initiatives.
- S'organiser.
- S'adapter aux imprévus.
- Connaitre l'inter-Co Thiers Dore et Montagne et ses activités pour orienter et informer les familles.

- **Animer des activités**

- Proposer des activités adaptées à l'âge des enfants.
- Préparer à l'avance le matériel utile à l'activité proposée.
- Mener son activité ou son jeu entièrement et jusqu'au bout, savoir s'adapter.
- Ranger le matériel correctement et la salle après l'activité. Chaque animateur est responsable du matériel qu'il utilise : respect, nettoyage et rangement.
- Évaluer son activité.

- **Atelier Cuisine**

Faire attention aux enfants ayant des allergies.

Mise en place de l'atelier : lavage des mains et du matériel.

Plats témoins à garder obligatoirement (portion de 100 g) pendant 5 jours.

Conserver les étiquettes (numéro de lot, dates de péremption) dans un classeur.

Traçabilité des collations et des goûters

Tenir à jour le registre (direction et animatrice référente)

Conserver la traçabilité (numéro de lot, date de péremption...)

Prise de température du frigo tous les matins

- **Animer des veillées rencontre parents/enfants.**

- Ces veillées sont proposées aux enfants de plus de 6 ans

- **Gérer la vie quotidienne.**

▪ Accueillir les enfants et les familles .L'accueil est un temps important pour les enfants et les parents. Communiquer, dialoguer permet de mettre en confiance les familles. Prendre le temps nécessaire pour discuter avec les familles.

• Pour les déplacements à pied, il est conseillé d'avoir un animateur (**portant un gilet jaune/orange**) devant le groupe d'enfants et un derrière. Si l'animateur est seul, il se mettra en serre-file (derrière) afin de voir tout le groupe. Dans le village et le long des routes les enfants sont en rang 2 par 2. On utilise les trottoirs quand il y en a. Pour traverser, on utilise les passages piétons. Les animateurs se positionnent de chaque côté pour bloquer les voitures et les enfants attendent le signal pour traverser. Le long des routes sans trottoir, le rang doit se déplacer sur la droite de la chaussée. Si le groupe est en en file indienne, on marche sur la gauche de la chaussée.

▪ Distribuer la collation et le goûter aux enfants

• Avant chaque repas, prévoir un temps d'hygiène : Les enfants sont invités à passer aux toilettes et se laver les mains avant le repas ainsi que pour le goûter.

- Gérer les tables durant le temps du repas de midi : servir les enfants, les aider à couper leur viande, faire attention à leur équilibre alimentaire, débarrasser avec les enfants. Le temps de repas est un temps d'échange que l'animateur peut animer.
- Le goûter : Ce temps de pause dans l'après-midi permet aux enfants et adultes de se réunir dans un climat convivial. Il peut s'effectuer dans la salle, dans la cour ou à l'extérieur du centre. Il permet un échange afin de recueillir leur ressenti de la journée passée ou de connaître leurs souhaits et envies pour les journées à venir.
- Rangement des salles en fin de journée.

#### 4) Les animateurs stagiaires.

Ils ont les mêmes responsabilités et effectuent le même travail que tout autre animateur.

Durant leur stage, ils seront évalués sur la préparation, le déroulement des activités, les relations avec les enfants, les familles, l'équipe d'animation et la direction.

## **VI Les règles.**

### Les règles de collectivité.

Chaque lundi et le premier jour de l'Accueil de loisirs, les enfants et les animateurs élaborent les règles de vie. Les enfants s'engagent à les respecter.

### Le non-respect des règles :

Si un enfant ne respecte pas les règles, elles lui sont redites et réexpliquées en mettant en avant le danger possible et les conséquences de son acte. Il est demandé à l'enfant de réparer la bêtise ou de présenter des excuses. Si l'enfant recommence il est isolé dans le bureau du directeur. Si son comportement ne change pas le directeur rencontre la famille, en dernier recours la famille reçoit un courrier.

### Les règles non -négociables pour les animateurs.

- Il est interdit de fumer dans les locaux et en présence des enfants.
- Toutes substances illicites sont prohibées à l'Accueil de Loisirs.
- L'animateur ne doit en aucun cas frapper ou humilier un enfant.
- Le portable personnel doit être à usage exceptionnel (en cas d'urgence ou important).
- L'animateur doit faire attention à son langage (éviter les gros mots) et à sa tenue vestimentaire.
- La pause se prend plutôt à la pause méridienne et à tour de rôle.
- La passivité régulière n'est pas admise.
- La ponctualité est de rigueur, tout retard ou absence devront être justifiés.
- L'animateur est responsable des enfants, des locaux et du matériel.

## **VII Évaluation.**

1) Pour qui ?

Le directeur de la structure, les animateurs, les enfants, les familles, les différents partenaires (CAF, SDJES.....)

2) Mise en place de différentes réunions consacrées :

- Au partage et à l'information.
- La préparation.
- La régulation.
- L'évaluation et au bilan.

Pour les mercredis, un bilan est fait en fin de journée avec l'équipe pour parler des activités, des problèmes rencontrés et pouvoir réajuster si besoin. Les objectifs sont évalués le dernier mercredi de la période pour voir si cela ont été atteints ou pas.

Pendant les vacances, chaque semaine une réunion de bilan est prévue pour discuter et réfléchir sur les actions menées, c'est un moyen de prendre du recul. Cette évaluation constante permet d'ajuster la semaine suivante sur le fonctionnement et la vie quotidienne :

- Les accueils
- Le transport
- Le repas /collation-goûter
- Les activités des différents groupes
- Le sport
- Les sorties
- Le grand jeu
- Les remarques

L'évaluation s'effectue par différent moyens :

- Par l'observation des animateurs.
- Par des évaluations individuelles ou collectives des enfants.
- Par le retour des parents : inscription, désinscription.

Les stagiaires BAFA ont des objectifs par semaines que l'on évalue à la fin de celle-ci.

A la fin de la période (souvent le vendredi), une réunion de bilan concernant le projet pédagogique est organisée pour :

- Faire un point sur l'atteinte des objectifs.
- Faire un point sur la globalité des actions.
- Permettre d'ajuster ou modifier les objectifs pour l'année suivante.

Ce bilan est rédigé par la direction. Il est disponible sur le Commun de TDM.